



DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Senlis
Canton de Crépy-en-Valois

MAIRIE DE SAINTINES

COMMUNIQUÉ

Point sur les écoles

A Saintines, le 07 mai 2020.

Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement a décidé de la réouverture des écoles à compter du 11 mai.

Cela suscite des interrogations et parfois des inquiétudes, notamment pour les parents même si, pour beaucoup d'entre eux, la question de la garde des enfants est aussi très importante.

La sécurité de tous, enfants, personnel éducatif, personnel communal et familles, est essentielle : la réouverture des écoles ne peut pas se faire au prix de la sécurité et nous avons besoin de temps et de garanties pour cela.

Les informations et protocoles ne nous sont parvenus que ces derniers jours. **Il y a trop de questions en suspens et notamment que notre département est classé « Rouge » ce jour.**

Nous n'avons pas le temps pour préparer sereinement une éventuelle rentrée dans les délais impartis.

Une concertation a été engagée avec l'Inspection Académique de Pont-Sainte-Maxence, les équipes pédagogiques, les représentants des parents d'élèves et la MJC pour travailler sur l'opportunité et les contraintes pour rouvrir les écoles en toute sécurité, qui, dans tous les cas, semble difficile dès le 11 mai. **La sécurité doit rester notre premier objectif.**

Par ailleurs, les journées du 11 et 12 mai seraient consacrées à la préparation par le corps enseignant ; soit une rentrée effective des élèves à compter du jeudi 14 mai.

Pour les classes du CP au CM2, l'effectif maximum est de 15 élèves par classe et par jour. Pour les classes de maternelle, il est limité à 6 enfants.

D'autre part, les enseignants ne pourront être en classe que deux jours par semaine, et ceci afin de poursuivre la continuité pédagogique à distance.

C'est pourquoi en concertation avec tous les acteurs, il est apparu qu'il n'était pas possible de répondre aux nécessités sanitaires permettant un accueil serein de tous les élèves.

J'ai donc pris la décision que dans un premier temps, **SEULS LES ENFANTS DU PERSONNEL INDISPENSABLE A LA GESTION DE CRISE feraient leur rentrée en classe à compter du jeudi 14 mai.**

Mme la Directrice de l'école prendra directement contact avec les familles concernées pour évoquer les différentes modalités.

La situation sera réévaluée chaque semaine en fonction de l'évolution du contexte sanitaire afin de pouvoir déterminer une possible reprise pour TOUS les élèves de l'école.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Jean-Pierre DESMOLINS.

